

Le commerce international des produits halieutiques au Gabon de 1990 à 1999 : continuité ou rupture ?

Guy-Serge BIGNOUMBA

Département de Géographie
Université Omar Bongo
B.P. 7655
LIBREVILLE
Gabon

Résumé : Cet article jette un regard sur les incidences de la dévaluation du franc CFA dans le commerce international des pays ayant subi cette mesure. Dans le cas particulier du Gabon, il s'agit d'observer les changements éventuels intervenus dans la géographie des échanges des produits de la pêche après la dévaluation. La question essentielle est de savoir si, du fait de cette décision, le Gabon a été ou non amené à diversifier ses partenaires commerciaux ou, au contraire, les a conservés. Cette étude, qui va de 1990 à 1999, permet d'examiner la situation géographique de ces échanges cinq ans avant et après la dévaluation, de façon à tirer une conclusion indiquant, sur dix ans, si ces échanges s'inscrivent dans la continuité ou s'ils marquent une rupture.

Mots-clés : Gabon. Dévaluation. Franc CFA. Géographie des échanges. Produits de la pêche.

Abstract : This article explores the repercussions of the devaluation of the CFA for the international trade of the countries were subjected to this measure. In the particular case of Gabon, the point is to study the possible changes which have occurred in the exchange geography of fishing produce after the devaluation. The main point is to know if owing this decision, Gabon has been led to diversify its business partners. This study, which ranges from 1990 to 1999, allows us to examine the geographical situation of these exchanges five years before and after the devaluation, in order for us to draw a conclusion indicating, over a decade, whether these exchanges show continuity or rupture.

Key words : Gabon. Devaluation. CFA Franc. Geography of Trade. Products. Fisheries.

Lorsqu'en 1994 fut prise à Dakar la décision de réduire de moitié la valeur du franc CFA par rapport au franc français, les réactions, dans les pays touchés par cette mesure, furent partagées. Certains accueillirent favorablement cette dévaluation qui donnait l'occasion à nombre de pays d'accroître leurs exportations et de gagner des parts de marché grâce aux gains de compétitivité qu'offrait sur les places internationales une monnaie à faible valeur. Ce fut, par exemple, le cas de pays traditionnellement exportateurs de produits agricoles, tels le Mali avec son coton ou la Côte d'Ivoire avec le café et le cacao. Pour d'autres pays, en revanche fortement dépendants des importations, la dévaluation s'accompagnait d'une grande crainte à l'égard des effets néfastes qui allaient s'en suivre, notamment pour leur balance commerciale.

Le Gabon, pays traditionnellement importateur de produits alimentaires faisait partie de ce deuxième groupe. En effet, du fait de la défaillance de son secteur agricole, il a toujours vécu dans la dépendance de l'extérieur pour la satisfaction des besoins alimentaires de sa population, notamment en produits halieutiques dont les besoins annuels sont estimés à 40 000 tonnes par an, pour une production annuelle évaluée à 30 000 tonnes. Il en découle des importations massives (*Marchés tropicaux et méditerranéens*, 1996) et un déficit structurel chronique de la balance commerciale des produits de la mer. Du reste, ce déficit s'est aggravé dans les dernières années, notamment en 1995 où il a dépassé 1,5 milliard de francs CFA (*Marché tropicaux et méditerranéens*, op. cité).

Il était évident que la dévaluation du franc CFA allait s'accompagner, dans des pays comme le Gabon, du renchérissement des importations de produits alimentaires, notamment halieutiques, provenant de pays à devises fortes. Pour faire face à cette situation nouvelle et réduire le poids financier de ces importations sur son économie, le pays pouvait envisager une réorientation de ses partenaires commerciaux au profit de pays détenant des devises ayant des valeurs équivalentes ou proches de celle du franc CFA. Mais cette dévaluation pouvait aussi n'avoir aucune incidence sur la géographie de ces échanges et donner lieu au maintien des partenaires traditionnels. Aussi, la question est-elle de savoir si, de 1990 à 1999, l'on a assisté à une continuité ou à une rupture dans la géographie des échanges des produits halieutiques entre le Gabon et l'extérieur.

La réponse à cette question, n'ayant encore fait l'objet d'aucune publication connue, suivra les étapes suivantes. Dans une première partie, la structure de ces échanges sera présentée ainsi que son évolution. Dans les deuxième et troisième parties, il sera respectivement examiné la situation avant puis après la dévaluation du franc CFA avant de tirer une conclusion d'ensemble.

Quelques indications méthodologiques préalables s'avèrent nécessaires. En effet, il faut savoir que cette étude repose sur l'exploitation des données statistiques fournies par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects à Libreville, avec toutes les réserves à observer pour tout document de cette nature. Ces documents répertorient les importations et les exportations du Gabon en produits halieutiques sur une période de dix ans, c'est-à-dire de 1990 à 1999, soit cinq années avant et après la dévaluation du franc CFA.

L'exploitation de ces données a conduit à certains classements. Ainsi, les importations et exportations en provenance ou vers chaque pays ont-elles été regroupées sur dix ans. Il en a été de même pour chaque continent, ce qui permet de procéder plus facilement aux comparaisons entre pays, puis entre continents, ainsi que de suivre leur évolution sur la période considérée. Par ailleurs, il faut préciser que le volume des échanges est donné en tonnes et que la valeur des produits est exprimée en francs CFA, sachant qu'un franc CFA équivaut à 0,001 FF.

I - LE COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS DE LA PÊCHE AU GABON : UN DÉSÉQUILIBRE TRADITIONNEL ENTRE LES IMPORTATIONS ET LES EXPORTATIONS

Il est de notoriété publique que le Gabon est un pays largement dépendant de l'extérieur pour ce qui concerne ses besoins alimentaires, en grande partie couverts par les importations. Depuis longtemps, de nombreux auteurs, tel R. Pourtier (1980), permettent d'en saisir les contours. Dans le domaine des produits halieutiques, cette dépendance est tout aussi grande, le Gabon étant toujours resté un pays tributaire de l'extérieur pour son approvisionnement en produits de la pêche (*Tableau de bord de l'Économie*, 1999), même si l'évolution des importations est irrégulière.

A - Une évolution fluctuante des importations

De 1990 à 1999, les importations des produits de la mer au Gabon montrent une tendance orientée à la hausse, malgré la chute constatée à la fin des années 1990 (fig. 1), chute dont il reste difficile de connaître l'origine.

Même si les chiffres varient d'une année sur l'autre, il apparaît une nette tendance à la hausse des importations depuis 1990, où elles ont atteint 3 500 tonnes, jusqu'en 1996 où la barre des 12 000 tonnes a été franchie avant d'amorcer une baisse dès 1997 à 7 600 tonnes. Cette baisse s'est poursuivie en 1998 avec 6 700 tonnes avant l'effondrement de 1999 où l'on a enregistré seulement 147 tonnes. Il convient d'ajouter que l'évolution de la valeur de ces importations épouse exactement celle du volume. Il faut aussi remarquer que la tendance des cinq années précédant la dévaluation est à l'augmentation des importations et que la phase de régression est observée après la dévaluation. Faut-il pour autant y voir un lien direct entre la baisse des importations et la dévaluation du franc CFA ? S'il reste difficile de répondre par l'affirmative ou la négative à cette question, on peut néanmoins, en

l'absence de tout autre cause avérée, retenir cette hypothèse. À moins que le chiffre indiqué ici pour les importations en 1999 ne provienne d'une erreur de report des données statistiques au niveau des services compétents.

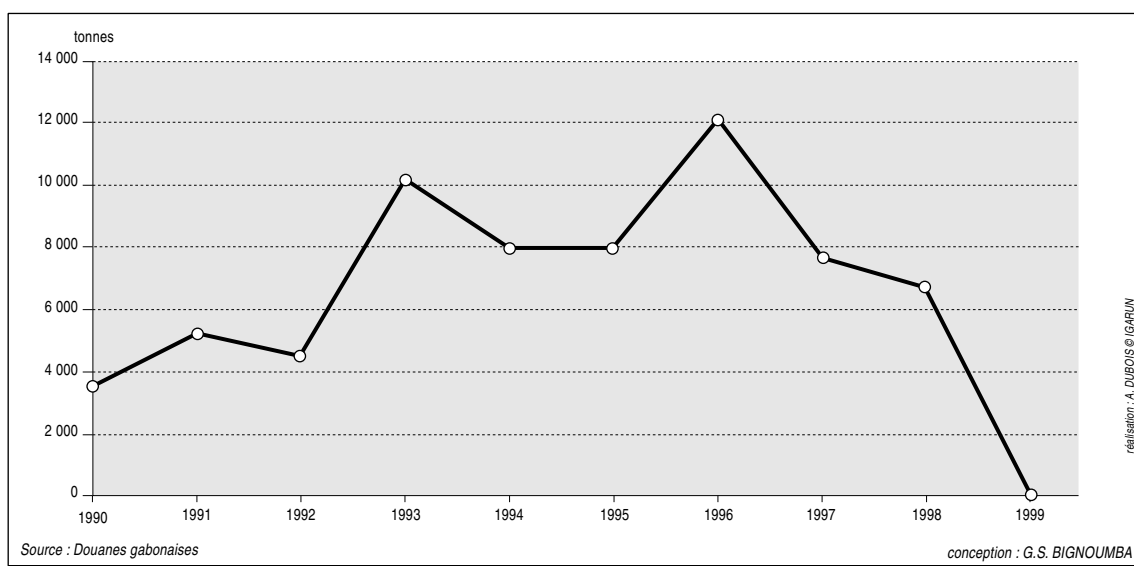


Fig. 1 : Évolution des importations gabonaises de 1990 à 1999

B - Une hausse des exportations

L'évolution des exportations gabonaises sur les dix années considérées révèle une tendance générale orientée à la hausse, notamment au cours des dernières années. Après avoir démarré timidement avec 875 tonnes en 1990, ces exportations vont atteindre 15 000 tonnes en 1991 avant de descendre en dessous des 1 000 tonnes de 1992 à 1994. Mais elles sont relancées dès 1995 avec 1 259 tonnes. La hausse va se poursuivre jusqu'en 1999 avec 2 613 tonnes. Cette tendance à l'accroissement des exportations correspond à la volonté des autorités gabonaises de diversifier l'économie du pays de façon à préparer au mieux la période de l'après-pétrole. En effet, l'économie gabonaise dépend beaucoup trop de ses ressources pétrolières (Barro-Chambrier, 1990 ; Zomo Yébé, 1993), d'où la nécessité de procéder à une diversification, de façon à ne pas se laisser surprendre par l'épuisement, déjà amorcé, des principaux gisements pétrolifères. C'est dans cette perspective que le secteur halieutique a été choisi pour accompagner cette politique de diversification.

Malgré les fluctuations observées, il se dégage néanmoins une certaine permanence dans les échanges du Gabon. Les importations sont toujours aussi importantes et nécessaires pour combler le déficit de la production nationale. Quant aux exportations, elles sont appelées à augmenter car les pouvoirs publics ont l'ambition de faire réellement participer les produits de la pêche à la richesse nationale. Après le diagnostic général, il convient maintenant d'observer ce qu'il en est au niveau des partenaires commerciaux du Gabon avant et après la dévaluation du franc CFA.

II - 1990-1994 : DES ÉCHANGES PRIVILÉGIÉS AVEC L'EUROPE ET L'AFRIQUE

La période 1990-1994 est marquée par la place prépondérante qu'occupent l'Europe et l'Afrique dans le commerce international des produits de la mer au Gabon. Toutefois, si les deux continents se tiennent au niveau des importations, il n'en est pas de même pour les exportations où l'Europe arrive très largement en tête.

A - Les importations gabonaises : prépondérance de l'Afrique et forte présence de l'Europe

L'évolution des importations gabonaises a progressivement profité à l'Afrique au détriment de l'Europe. En effet, si l'on tient compte de la valeur des exportations durant la période allant de 1990 à 1994, on constate que pour l'année 1990, la part de l'Europe est de 65,9 % et celle de l'Afrique de 31,4 %. Au cours des années suivantes, l'évolution des deux partenariats est inversée, la progression de l'Afrique (de 31,4 % à 84,5 %) est quasi proportionnelle à la baisse de l'Europe (de 65,9 % à 11,3 %).

Au cours des mêmes années, la place des autres continents est restée marginale, aucun d'eux n'ayant réussi à dépasser 2 % de la valeur des échanges avec le Gabon. En outre, pendant que l'Amérique tente d'émerger, l'Asie et l'Océanie, au contraire, occupent une place insignifiante.

En ce qui concerne l'Europe, trois pays, la Norvège, l'Espagne et la France, font office de partenaires privilégiés. Le Danemark et la Hollande occupent également des places honorables. En Afrique, le Sénégal et le Maroc se détachent très nettement. Le rang de chaque continent, en volume des échanges, correspond exactement à celui observé en termes de valeur, malgré l'écart existant entre les deux variables, à l'avantage de l'une ou de l'autre (fig. 2) selon les périodes.

Si l'on considère l'année 1990 par exemple, on fait le constat suivant. L'Europe représente 65,9 % de la valeur des importations contre 51,3 % du volume de ces mêmes importations. L'Afrique quant à elle constitue 31,4 % de la valeur des importations contre 47,2 % du volume des mêmes importations. L'écart entre les deux chiffres résulte de la différence existant dans la valeur marchande des produits importés. À titre d'exemple, le pourcentage de la valeur des importations européennes est plus élevé que celui du volume de ces mêmes importations car celles-ci portent essentiellement sur des produits à forte valeur marchande. La situation de l'Afrique est tout à fait contraire. Sa part en volume dans les importations est supérieure à sa part en valeur, ce qui s'explique par l'importation de produits de moindre valeur marchande que ceux provenant d'Europe. Ce constat est valable pour toutes les années, depuis 1990 jusqu'à 1994. En effet, en se référant à l'année 1990, la période considérée révèle que d'Afrique, sont importés essentiellement des poissons congelés, donc des produits bruts n'ayant été soumis à aucune transformation ni traitement particulier, et donc ayant une moindre valeur marchande.

L'Europe en revanche propose des produits de plus forte valeur marchande, c'est-à-dire des poissons de luxe tels que saumons et autres salmonidés, ainsi que des poissons fumés en caisses et en boîtes, importés principalement de France et des anchois salés ou en saumure en provenance surtout des pays nordiques (Norvège, Danemark, Islande). Il s'agit là, de produits ayant subi certaines formes de traitement et qui, de ce fait, ont vu leur valeur marchande augmenter. Ceci concerne également le cas des divers crustacés et mollusques dont l'essentiel est consommé au Gabon par une riche clientèle d'origine occidentale localisée principalement à Libreville et Port-Gentil, respectivement capitales politique et économique du pays.

Il apparaît donc, qu'au cours des cinq dernières années ayant précédé la dévaluation du franc CFA, l'Afrique occupe le premier rang parmi les continents fournisseurs du Gabon, qu'il s'agisse de la valeur ou du volume des importations gabonaises, dont la moyenne pour ces années est respectivement de 58 % et 69 %. Elle est suivie de l'Europe qui totalise en moyenne 39 % de la valeur et 33,6 % du volume de ces importations. Comme déjà indiqué plus haut, les autres continents ne jouent qu'un rôle marginal car l'Afrique et l'Europe réunis représentent 97,4 % de la valeur et 99 % du volume de ces importations.

B - Des exportations principalement tournées vers l'Europe

L'essentiel des exportations gabonaises est destiné à l'Europe. En 1990, les ventes vers ce continent ont même été exclusives. Les autres continents n'apparaissent ici que de façon fort marginale. En 1991 par contre, le continent asiatique a absorbé 39,5 % du volume des exportations gabonaises et 20,9 % de la valeur. Le reste est revenu à l'Europe.

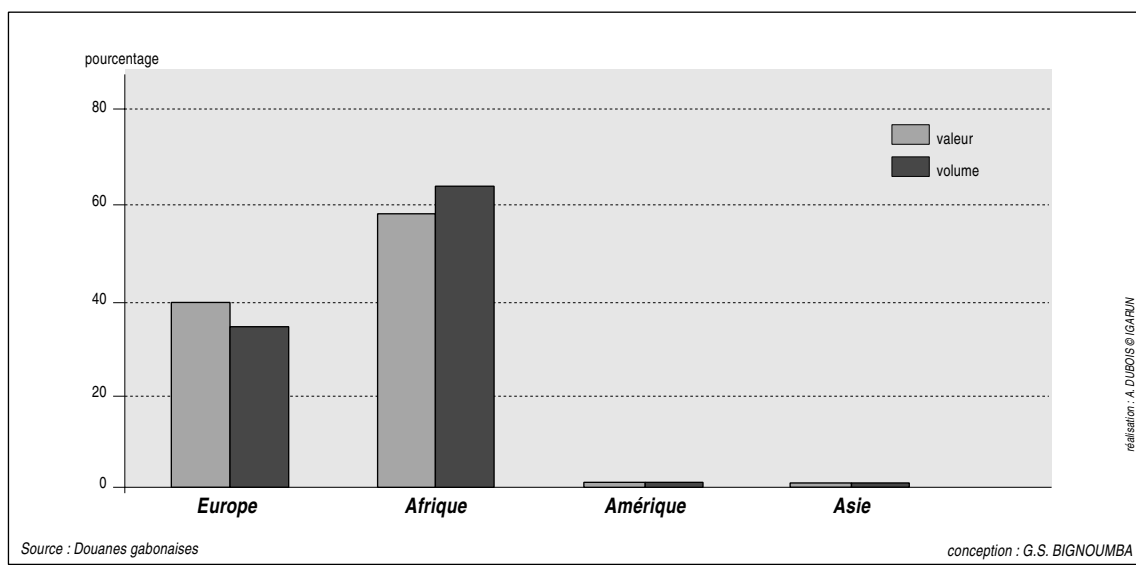


Fig. 2 : Les importations gabonaises par continent, de 1990 à 1994 (exprimées en %)

La France est de loin le principal partenaire. Sur la période 1990-1994, elle représente 87,3 % de la valeur et 81,8 % du volume des exportations. Elle est suivie, en Europe, par des pays aussi divers que l'Italie, l'Angleterre, le Portugal, l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg qui, tous, n'occupent qu'une place infime.

La plupart des exportations portent sur les crustacés et les mollusques, avec une prépondérance pour les crustacés, notamment les crabes et surtout les crevettes. Les mollusques quant à eux concernent les seiches et les sépioles. Il existe aussi quelques exportations de poissons frais, réfrigérés ou congelés de diverses espèces, nobles pour la plupart (soles par exemple), expédiés vers des pays européens et asiatiques ainsi que des poissons fumés, vendus essentiellement à des pays africains (Cameroun, Guinée-Conakry, Nigeria). La composition des exportations par espèce n'est guère une surprise car il s'agit de produits de luxe et de forte valeur marchande, peu accessibles aux consommateurs moyens du Gabon à cause de la cherté de leur prix de vente, tandis qu'ils sont de vente fort rémunératrice sur les marchés occidentaux, notamment européens⁽¹⁾. On pourrait également intégrer ici quelques poissons congelés (mérus, poissons rouges...) classés dans la première catégorie des produits de la mer sur le marché gabonais. Il s'agit aussi de produits qui, pour des raisons culturelles ou sociologiques, ne trouvent pas grâce aux yeux de la plupart des consommateurs gabonais, parce que ne correspondant pas à leurs habitudes alimentaires ; ce sont les mollusques, dont les pays européens (France, Portugal et autres) sont les principaux acheteurs.

Il s'agit, enfin, de poissons séchés et fumés, exportés vers des pays d'Afrique noire, où les besoins en protéines animales sont importants et les produits fumés appréciés aussi bien pour leur goût, la modicité de leur prix d'achat et surtout la commodité qu'offre leur conservation, notamment en milieu rural et même dans les couches les plus pauvres des populations urbaines dont les conditions de vie rendraient difficile la conservation de produits frais exigeant des équipements de réfrigération. Mais l'Afrique n'a pas le monopole de l'achat au Gabon de ces produits séchés et fumés car l'Europe, notamment la France, en est aussi un débouché traditionnel.

On peut cependant émettre des réserves sur le commerce des produits séchés et fumés dont les filières restent difficiles à suivre en raison des circuits parfois marginaux qu'ils empruntent, notamment en direction des pays africains. En effet, ces produits sont traités et fournis par des pêcheurs artisans, étrangers pour la plupart et ayant conservé des liens avec leurs pays d'origine respectifs avec lesquels

se sont noués des réseaux commerciaux divers échappant souvent aux contrôles des autorités gabonaises. On sait par exemple que les pêcheurs artisans du Nigeria, très présents au Gabon, expédient d'importantes quantités de sardines fumées vers leur pays d'origine sans toujours passer par les voies officielles. Ceci pour dire qu'un meilleur contrôle de ce commerce révélerait sans doute des flux commerciaux supérieurs à ceux mentionnés dans les statistiques des services des douanes. Par ailleurs, l'exploitation des crevettes à des fins d'exportation soulève quelques interrogations, relatives à la préservation des stocks, comme l'ont déjà souligné certains auteurs ayant travaillé sur les pêches maritimes gabonaises (Bignoumba, 1995).

En effet, les rares études sur les populations crevettières ont établi à 1 500 tonnes par an le volume de captures admissibles permettant de préserver les ressources. Or, les statistiques révèlent régulièrement des captures annuelles supérieures à 2 000 tonnes, d'où une surexploitation des stocks crevettiers ayant même conduit le Gouvernement gabonais à décréter une période de repos biologique du 1^{er} janvier au 28 ou 29 février de chaque année en raison du déclin des ressources crevettières dont la production est passée de 2 000 tonnes en 1992 à 950 tonnes en 1996 et 730 tonnes en 1998. Il faut donc suivre avec la plus grande attention, l'exploitation des crevettes que le Gabon vient de concéder à travers le nouvel accord signé avec la Communauté européenne, surtout lorsque l'on sait que cette ressource fera l'objet d'une exploitation industrielle⁽²⁾, même s'il est stipulé qu'il s'agira des crevettes profondes, c'est-à-dire non concernées par le repos biologique.

III - 1995-1999 : MAINTIEN DES TENDANCES, L'AFRIQUE DOMINE LES IMPORTATIONS, L'EUROPE MONOPOLISE LES EXPORTATIONS

Les cinq années qui suivent la dévaluation du franc CFA se caractérisent de façon générale par le maintien des positions acquises avant la dévaluation par les principaux partenaires commerciaux du Gabon impliqués dans l'échange des produits halieutiques. Qu'il s'agisse des importations ou des exportations, l'Afrique occupe toujours une place prépondérante pour les importations et l'Europe absorbe l'essentiel des exportations. Si la tendance générale est à la stabilité, il reste néanmoins possible de noter un renforcement des positions pour certains et un léger recul pour d'autres.

A - Le renforcement des positions africaines dans les importations

Sur l'ensemble des cinq dernières années après la dévaluation, la position de l'Afrique s'est légèrement renforcée en matière d'importations. En effet, cinq ans auparavant, le continent africain représentait 58,3 % de la valeur et 63,9 % du volume des importations. Cinq ans après, il représente respectivement 61,3 et 70,1 %. Il existe donc une différence positive de 3 % pour la valeur et 6,2 % pour le volume des importations. Dans le même temps, l'Europe, qui vient immédiatement après l'Afrique, a connu un léger recul. Si elle totalisait 39,1 % de la valeur et 33,6 % du volume des importations, de 1990 à 1994, sa part est passée respectivement à 31,2 % et 23 % ; ce qui correspond à une chute sensible. Sur la base des écarts de pourcentage de chaque continent avant et après la dévaluation, on constate par ailleurs que le recul de l'Europe est supérieur au renforcement de l'Afrique.

Quant aux autres continents, leur situation d'ensemble ne s'est guère améliorée. Ils continuent d'occuper une place marginale dans ces importations bien qu'ils aient vu leurs parts de marché augmenter, les progressions les plus importantes étant celles de l'Amérique et de l'Océanie. En effet, la première a vu ses parts, en termes de valeur des produits, passer de 0,9 % de 1990 à 1994 à 3,6 % de 1995 à 1999 pendant que celles du volume des importations passaient de 1 % dans la première période à 3,6 % dans la seconde. L'Océanie passe de 0,005 % à 2 % de parts en valeur puis de 0,001 % à 2 % pour le volume. L'Asie, quant à elle, connaît une certaine stabilité : ses parts en valeur augmentent légèrement, en passant de 1,5 % à 1,9 % entre les deux périodes, elle enregistre un léger recul en valeur dans la mesure où celle-ci passe de 1,5 % à 1,3 %.

B - La trajectoire des exportations par continent : stabilité, progression et recul

En ce qui concerne les exportations, la période post-dévaluation se caractérise par une situation fortement contrastée pour les quatre continents impliqués. En effet, si l'Europe voit sa situation se stabiliser, l'Afrique et l'Amérique progressent pendant que l'Asie recule.

Dans la première période, l'Europe absorbe la quasi-totalité des exportations gabonaises. Sa part en valeur et en volume est en moyenne, respectivement, de 95,3 % et 91,1 %. Il en est de même pour la seconde période où elle représente 95,9 % de la valeur et 93,2 % du volume des exportations, avec, au demeurant, une légère progression en ce qui concerne le volume des exportations. L'Afrique et l'Amérique connaissent une très légère progression, en passant d'une situation quasi nulle en ce qui concerne leur part dans la valeur et le volume des exportations à une situation relativement meilleure, notamment pour l'Afrique qui approche les 2 % de parts de marché. L'Asie quant à elle recule et voit ses parts réduites de près de la moitié ; à 4,7 % de la valeur et 8,9 % du volume des exportations sur l'ensemble de la première période, elle passe respectivement à 2,2 % et 4 %.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, il s'avère que le commerce international des produits de la pêche entre le Gabon et l'extérieur s'inscrit beaucoup plus dans la continuité que dans la rupture, ce malgré la dévaluation du franc CFA. En effet, les grandes tendances sont demeurées les mêmes, à savoir que l'Afrique joue un rôle prépondérant dans les importations tandis que l'Europe s'impose au niveau des exportations. Ceci est vrai sur l'ensemble des dix années que couvre l'étude, c'est-à-dire aussi bien avant qu'après la dévaluation. Il convient aussi d'inscrire dans la continuité l'omniprésence de la France tant au niveau des importations qu'à celui des exportations. En effet, pour être la puissance tutélaire du Gabon à l'époque coloniale, la France entretient des relations privilégiées avec ce pays, ce qui fait d'elle le premier partenaire commercial du Gabon, tous produits confondus du reste. C'est dire qu'ici, les réalités économiques le disputent aux liens historiques et politiques liant les différents pays et permettent, d'une certaine manière, de saisir le fondement de cette continuité dans les relations commerciales du Gabon.

Notes

1 - Le prix d'un kilogramme de crevettes se situe entre 10 000 et 15 000 francs CFA, soit de 100 à 150 francs français selon la taille des produits. Plus ils sont gros plus ils coûtent cher. Ces prix sont très élevés dans un pays où le SMIG est de 44 000 francs CFA, soit 440 francs français.

2 - Il faut toutefois préciser que cet accord, d'une durée de quatre ans, concerne d'abord la pêche du thon, à raison de 10 500 tonnes par an, ce qui marque une légère augmentation par rapport au précédent accord qui autorisait la capture de 9 000 tonnes par an. Le présent accord a ceci de nouveau qu'il intègre également la pêche des crevettes et celle des céphalopodes.

Bibliographie

BARRO-CHAMBRIER H.A., 1990. *L'économie du Gabon : analyse politique d'ajustement et d'adaptation*. Paris, Économica, 355 p.

BIGNOUMBA G-S., 1995. *La pêche maritime au Gabon : contribution à l'étude géographique d'une activité secondaire dans un pays tourné principalement vers l'exploitation de ses ressources continentales*. Thèse de Doctorat de Géographie, Université de Nantes, 372 p.

Marchés Tropicaux et Méditerranéens, 1996. Entreprendre au Gabon. Numéro hors-série, novembre, 80 p.

Marchés Tropicaux et Méditerranéens, 1998. Gabon. Numéro hors-série, juin, 64 p.

POURTIER R., 1980. La crise de l'agriculture dans un État minier : le Gabon. *Études rurales*, n° 77, pp. 39-62.

Tableau de bord de l'Économie gabonaise, 1999. Situation 1998, perspectives 1999-2000, n° 29, 121 p.

ZOMO YEBE G., 1993, *Comprendre la crise de l'économie gabonaise*. Paris, l'Harmattan, 268 p.